

2025

GUIDE DES AIDES RÉGIONALES

POUR LES BURALISTES



**FÉDÉRATION
DES BURALISTES
RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE**

COMMERÇANTS D'UTILITÉ LOCALE

À PROPOS

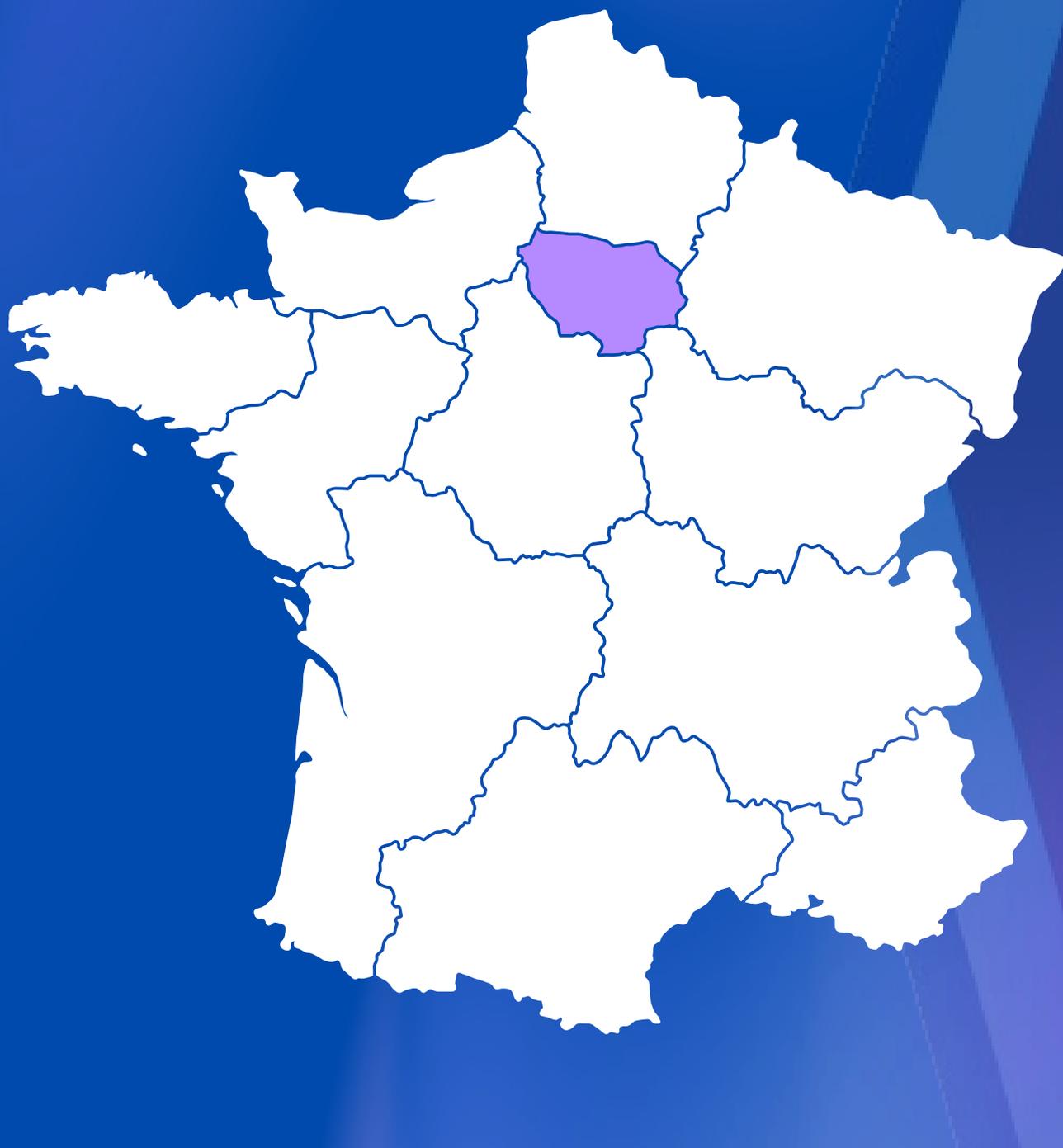
Ce guide répertorie une variété d'aides financières disponibles pour les buralistes, tant au niveau régional que national.

Il couvre un large éventail de dispositifs conçus pour soutenir le développement, la modernisation et la pérennité de vos entreprises, quelle que soit leur situation. Chaque région propose des solutions adaptées aux besoins spécifiques des entreprises, avec des montants et des critères d'éligibilité particuliers.

Ce guide a été élaboré pour vous aider à identifier les aides auxquelles vous pouvez prétendre, optimisant ainsi vos opportunités de financement.

Certaines aides ont des dates limites ; veillez donc à déposer vos demandes dans les délais impartis pour ne pas perdre la possibilité d'être éligible.

ILE-DE-FRANCE





PM'UP

Soutenir les PME dans la relance de leurs activités, leur repositionnement stratégique et leurs projets de croissance.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute entreprise ayant au minimum 5 salariés & ayant un projet transition écologique et énergétique.

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Dépôt à faire directement sur le site de la région en flashant le QR code

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE





TP'UP

Accompagner les TPE dans la transformation écologique et énergétique et le soutien de projets de croissance créateurs d'emplois.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute entreprise ayant moins de 10 salariés & ayant un projet transition écologique et énergétique.

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Dépôt à faire directement sur le site de la région en flashant le QR code

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE



AIDE AUX COMMERCE DE PROXIMITÉ EN MILIEU RURAL



La Région soutient le maintien, la création, le développement ou la reprise de commerces de proximité dans les territoire ruraux afin de contribuer à la revitalisation des centre-bourgs et renforcer l'attractivité des communes rurales.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les entreprises doivent être inscrites au registre du commerce et des sociétés ou justifier d'une double immatriculation. Sont concernées : les cafés-tabacs-presse. Le projet peut concerner une création, une reprise ou un développement, avec un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros et une surface de vente de moins de 300 m².

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Dépôt à faire directement sur le site de la région en flashant le QR code

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE





HUB DU DESIGN

Le design est une démarche créative, transverse, prospective, itérative, permettant de mieux comprendre et de repenser l'expérience utilisateur d'un produit et d'un service.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute entreprise

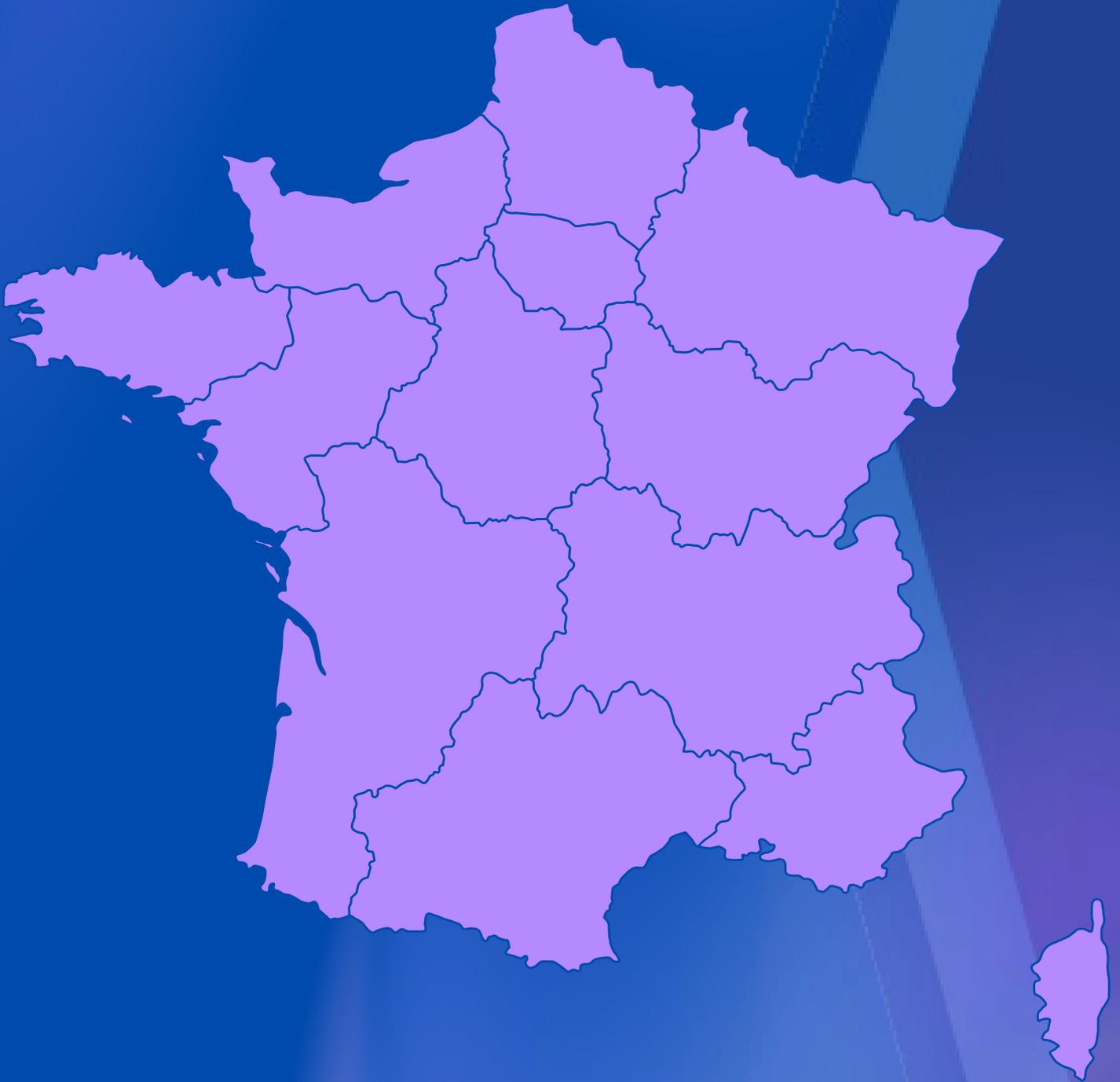
COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Dépôt à faire directement sur le site de la région en flashant le QR code

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE



NATIONAL





PRÊT CROISSANCE RELANCE

Soutenir les TPE, PME et ETI indépendantes qui préparent la relance économique en engageant des projets d'investissement structurants.

Les prêts sont obligatoirement associés à un financement extérieur (concours bancaires, apport en fonds propres, crowdfunding, crowdlending) d'un montant au moins égal.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

TPE/PME indépendantes de plus de 3 ans

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Contactez l'équipe de Bpifrance pour plus d'information sur le prêt

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE





PRÊT CLASSIQUE

Financer les investissements des entreprises aux côtés de leurs banques.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute entreprise ayant des besoins de développement.

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Contactez l'équipe de Bpifrance pour plus d'information sur le prêt

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE





GARANTIES FRANCE ACTIVE

France Active accompagne les entrepreneurs dans leurs problématiques financières à tous les stades de la vie de leur entreprise à travers le Programme Pacte

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Liste très large (vérifier la liste pour plus d'information en flashant le QR code)

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Prendre contact avec les conseillers du projet directement en flashant le QR code

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE





ARCE

L'aide à la reprise et à la création d'entreprise (ARCE) est une aide financière destinée aux créateurs ou repreneurs d'entreprise en France.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Avoir créé ou repris une entreprise en France après la fin de votre contrat de travail
- Bénéficiaire de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), consultable sur Mes aides
- Bénéficiaire de l'aide aux créateurs et repreneurs d'entreprise (ACRE) qui est une exonération partielle ou totale des charges sociales pendant un an, à consulter sur Mes aides

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Rapprochez-vous de votre conseiller France Travail

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE





GARANTIE CRÉATION

Permettre la Création de sociétés par des entreprises ou entrepreneurs existants, développant des activités ou des produits nouveaux.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Exclusion des entreprises en difficulté (telle que définie par la réglementation européenne en vigueur) et les entreprises qui ne peuvent produire de comptes sociaux (bilan et compte de résultat), sauf en cas de création.

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Prendre contact avec les équipes de Bpifrance

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE





AIDE À L'INSTALLATION DE COMMERCES EN MILIEU RURAL

Soutenir l'installation de commerces dans des communes qui en sont dépourvues ou dont les derniers commerces ne répondent plus aux besoins de première nécessité de la population.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Commune rurale classée (en métropole : bourg rural, rural à habitat dispersé, rural à habitat très dispersé. Dans les Drom : analyse au cas par cas) ;
- Trajet routier médian pour se rendre à l'offre commerciale la plus proche supérieur à dix minutes ;
- Commune dépourvue de commerce ou dont les dernières activités ne répondent plus aux besoins de première nécessité de la population.

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Dépôt à faire directement sur le site en flashant le QR code

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE





AIDE À LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ

Apporter un soutien financier pour la réalisation des travaux liés à la mise aux normes d'accessibilité d'un espace recevant le public

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Entreprises de moins de 10 salariés ayant un CA inférieur à 1 200 000 € HT

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Prendre contact avec les conseillers du projet directement en flashant le QR code

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE





AIDE UNIQUE AUX EMPLOYEURS D'APPRENTIS

Soutenir l'embauche d'apprentis dans les PME.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

PME

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Prendre contact avec les conseillers du
projet directement en flashant le QR code

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE





SUBVENTION PREVENTION

Prévenir les risques psychosociaux et, accompagné par un consultant, mettre en œuvre une démarche de prévention collective, centrée sur le travail et son organisation.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Entreprises de 1 à 49 salariés,
dépendant du régime général.

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Prendre contact avec les
conseillers du projet directement
en flashant le QR code

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE





ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE

Offrir la possibilité à une entreprise – confrontée à une réduction durable de son activité – de diminuer l’horaire de travail de ses salariés, et de recevoir pour les heures non travaillées une allocation en contrepartie d’engagements, notamment en matière de maintien en emploi.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toutes les entreprises

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Prendre contact avec les
conseillers du projet directement
en flashant le QR code

POUR PLUS D’INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE





ACCOMPAGNEMENT CYBIAH

Permettre aux entreprises de faire le point sur son niveau de sécurité numérique et informatique, et de mettre en place des mesures pérenne de cybersécurité.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

PME

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Prendre contact avec les
conseillers du projet directement
en flashant le QR code

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE





AIDE DIFFUSEURS DE PRESSE

Financement partiel des projets de modernisation réalisés par certains diffuseurs de presse écrite. Ce dispositif a pour objectif l'amélioration des conditions de présentation des titres et de l'attractivité du point de vente d'une part, et l'optimisation de la gestion des produits de presse grâce à l'informatisation du point de vente d'autre part.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Tous les buralistes diffuseurs de presse écrite

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Consulter la fiche disponible sur le site maisondesburalistes.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE



PROTOCOLE D'ACCORD 2023-2027



**CONFÉDÉRATION
DES BURALISTES**
COMMERÇANTS
D'UTILITÉ LOCALE



FONDS DE TRANSFORMATION

Une aide plafonnée à 33 000€ est accordée pour votre projet de modernisation du point de vente et de diversification de vos activités. Le taux de prise en charge s'élève à 30% du montant global des dépenses engagées, et peut s'élever à 50% sous réserve de conditions spécifiques.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Tous les buralistes dont le point de vente n'a pas déjà bénéficié du dispositif

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Plateforme Transformation : 01.44.69.28.81

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE





AIDE À LA SÉCURITÉ

L'aide à la sécurité, accordée pour une première acquisition de matériel de sécurité, est plafonnée à 10 000 € par période de 5 ans, attribuée dans la limite de deux demandes.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Tous les buralistes

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Consulter la fiche disponible sur le site
maisondeburalistes.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS, FLASHEZ LE QR CODE

